

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Réunion du mercredi 29 juin 2022

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire du 6^e, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, en date du vendredi 17 juin 2022, les membres du Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés se sont réunis sous la présidence de Madame Chantal LAMBERT-BURENS, le mercredi 29 juin 2022 à 18h30.

Étaient présents :

1^{er} collège (Élus et personnalités qualifiées) :

Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1^{ère} Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement ;

Madame Anne REGENT-NATAF, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Christian CHEVALIER, Personnalité Qualifiée.

2^e collège (Associations) :

Monsieur Jacques de SAULIEU (Paroisse Saint-Germain des Prés) ;

Madame Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE (Art Saint-Germain des Prés) ;

Madame Alison NOLAN (Rue Visconti des Prés).

3^e Collège (Habitants) :

Madame Marie-Christine MINGASSON, membre titulaire ;

Monsieur Guillaume BULLIER, membre titulaire.

Membres excusés :

2^e collège :

Madame Monique MOUROUX (Comité Saint-Germain des Prés).

3^e collège :

Monsieur Emmanuel ABOULKER, membre titulaire ;

Monsieur Vincent HIBON, membre titulaire ;

Monsieur Marc KONCZATY, membre suppléant ;

Monsieur Donatello DI MEO, membre suppléant ;

Monsieur Fabrice BURGAUD, membre suppléant ;

Madame Sally BANGOURA, membre suppléant.

Introduction :

Chantal LAMBERT-BURENS remercie les membres du Conseil pour leur présence.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2022 ;
2. Retour sur la première du film d'Arnaud VIARD ;
3. Information sur le Budget participatif 2022 ;
4. Retour sur la présentation du projet de la rue de l'Échaudé dans le cadre d'« Embellir Votre Quartier » et point d'avancement du groupe de travail « Avenir Saint-Germain des Prés » ;
5. Point sur le projet de réaménagement du square Félix Desruelles ;
6. Questions diverses.

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 9 mars 2021

Le Procès-verbal de la séance du 8 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

2/ Retour sur la première du film d'Arnaud VIARD

La Présidente rappelle que le dimanche 3 avril 2022, le Conseil de Quartier a participé à la première du film d'Arnaud VIARD « Je n'avais pas vu les choses comme ça » tourné en noir et blanc pendant le confinement et entièrement dédié au quartier Saint-Germain des Prés. Elle signale que les 1500 euros d'aide demandée par le réalisateur pour financer le cocktail n'ont finalement pas été sollicités. Elle espère que ce film intimiste pourra être diffusé plus largement.

3/ Information sur le Budget participatif 2022

La Coordinatrice rappelle que suite à la Commission ad hoc du 6^e arrondissement pour le Budget participatif 2022 qui s'est tenue en Mairie le mercredi 18 mai, 10 projets ont reçu un avis favorable et seront soumis au vote des Parisiens du 8 au 27 septembre prochain. Elle cite ensuite les 10 projets retenus :

- Restaurer le patrimoine culturel et culturel du 6^e arrondissement, pour un coût de deux millions d'euros ;
- Créer un espace scénique au Conservatoire Municipal ouvert à tous publics et styles, pour 975 000 euros ;
- Des vidéoprojecteurs interactifs pour les écoles du 6^e, pour 350 000 euros ;
- Dotation aux écoles de solution de fraîcheur, pour 500 000 euros ;
- Les jardiniers du Jardin, pour 70 000 euros ;
- Ouverture d'un jardin partagé rue du Cherche-Midi, pour 100 000 euros ;

- Révélation d'un petit jardin à l'angle Littré-Vaugirard, pour 200 000 euros ;
- Installation de brumisateurs urbains, pour 300 000 euros ;
- Bagagerie solidaire dans le 6^e arrondissement de Paris, pour 324 000 euros ;
- Un parc d'exercice et de détente canin, pour 25 000 euros.

Elle rappelle d'autre part qu'après deux ans d'absence pour raisons sanitaires, le Vide-greniers des Conseils de Quartier revient sur la place Saint-Sulpice le dimanche 11 septembre de 9h30 à 18h30. Elle indique qu'une tente sera consacrée aux Conseils de Quartier et une urne pour le vote du Budget participatif sera installée.

4/ Retour sur la présentation du projet de la rue de l'Échaudé dans le cadre d'« Embellir Votre Quartier » et point d'avancement du groupe de travail « Avenir Saint-Germain des Prés »

Christian CHEVALIER rappelle que dans le cadre de la démarche « Embellir Votre Quartier » et à l'initiative du Maire du 6^e, deux réunions ont été organisées afin que les services de la Direction de la Voirie présentent les projets de la rue de l'Échaudé et de la rue Jacques Callot. Il projette sur un écran un power point représentant les plans avant/après de ces différentes futures réalisations(annexe).

Concernant le projet de végétalisation de la rue de l'Échaudé, il explique que les services de la DEVE ont expliqué lors de la réunion que cette rue offre peu d'emplacements végétalisables, la seule possibilité étant une végétalisation de la rue dans sa partie sud entre les numéros 21 et 25 à l'aide de plantes grimpantes sur structure câblée. Christian CHEVALIER rappelle en outre que cette rue est dotée d'un caniveau central et précise qu'une des propositions serait d'y installer des pavés enherbés. Il indique également qu'au numéro 25 se trouve un porche datant du 17^e siècle qui a été entièrement rénové et ne permettra pas une structure végétale de s'installer.

Les Conseillers de Quartier souhaitent savoir si la pose de pavés enherbés permettrait une piétonisation de la rue et se demandent quel est le statut exact de cette dernière.

Christian CHEVALIER rappelle les conditions de réalisation transmises par les services de la Voirie. Pour les murs végétalisés, il sera nécessaire d'obtenir un accord de la copropriété avec signature d'un protocole d'accord entre la Ville et la copropriété, un constat d'huissier préalable pour définir l'état des murs, une mise en œuvre via les marchés à commande de la Ville et un entretien de la structure et des végétaux par la DEVE. Il ajoute qu'une fosse de débitumisation est également prévue.

Les Conseillers de Quartier souhaitent un projet plus ambitieux. Ils suggèrent de végétaliser le grand mur aveugle faisant le coin sud-est de la rue avec le boulevard Saint-Germain.

Christian CHEVALIER projette à présent la fiche programme du projet de la rue Jacques Callot reprenant le contexte, les objectifs, la configuration de la rue et les contraintes identifiées. Il s'agit d'embellir et de pacifier cette rue d'une part en la végétalisant, d'autre part en supprimant 18 places de stationnement. Il précise que la végétalisation concerne le trottoir nord entre les arbres avec la plantation d'une strate arbustive et herbacée dans des jardinières pleine-terre de 3,5 mètres de

large. Il note dans le programme le maintien des deux sculptures (dont l'une est en attente de repose), la création de stationnements vélo en amont du passage piéton (loi LOM) et la réfection totale de la chaussée.

Les Conseillers de Quartier s'accordent pour exprimer leur soulagement face à la décision définitive de ne pas piétonniser la rue Jacques Callot et ne pas la passer en zone de rencontre afin de lutter contre les extensions de terrasses. Ils souhaitent par ailleurs qu'une place de livraison à un trait soit créée sur le côté sud. Les Conseillers indiquent qu'ils restent vigilants quant aux dépassements de terrasses et aux nuisances sonores et espèrent être associés aux différentes étapes de réalisation.

Chantal LAMBERS-BURENS communique aux Conseillers plusieurs propositions de palette végétale transmises par la DEVE. Elle les invite à prendre des photos de végétalisation réussie et de les transmettre par mail. Anne REGENT-NATAF attire l'attention sur la nécessité que les angles des jardinières soient ronds pour la sécurité des personnes âgées.

Alison NOLAN estime qu'il est important de préserver les artisans du quartier et souhaite savoir si dans le futur PLU des dispositions de ce type existent. La Présidente propose de se renseigner à ce propos et ainsi de savoir si les habitants peuvent avoir une influence sur le type de commerce à sauvegarder dans leur quartier.

5/ Point sur le projet de réaménagement du square Félix Desruelles

La Présidente rappelle que lors de la précédente séance les Conseillers ont approuvé le projet de réaménagement du square Felix Desruelles. L'idée est d'agrandir l'espace de jeux avec des modules plus esthétiques et rendre ce petit jardin plus agréable pour les familles. Suite à cette séance, elle a rencontré sur place Nicolas NOIZET de la DEVE qui a validé ces propositions. Iris BERTHOMIER suggère de penser à l'adapter aux personnes en situation de handicap. La Présidente transmettra par mail aux Conseillers les différents modèles de modules de jeux possibles.

6/ Questions diverses

Jacques de SAULIEU évoque un problème de propreté au niveau du quartier mais aussi de l'arrondissement. Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE remarque que la situation s'est améliorée pour la rue des Beaux-Arts. Christian CHEVALIER signale qu'en haut de la rue de l'Échaudé, des serveurs jettent les mégots dans la plaque d'égout.

La Présidente informe les Conseillers que Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, a fait une intervention au Conseil de Paris pour soulever ce problème de propreté et demander des solutions.

Les Conseillers proposent d'installer davantage de poubelles dans le quartier. La Présidente indique qu'une poubelle va être installée rue de seine en face de la rue Visconti.

Christian CHEVALIER note une légère amélioration de la situation des terrasses.

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal LAMBERT-BURENS lève la séance à 20h.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chantal Lambert-Burens', written in a cursive style.

Chantal LAMBERT-BURENS

Présidente du Conseil de Quartier